

# FONDATION POUR LE PATRIMOINE BÂTI GENEVOIS



*Une nouvelle fondation pour encourager la restauration du patrimoine bâti, la formation et la sensibilisation au patrimoine et à l'archéologie.*

**JEAN TERRIER ET  
PIERRE ALAIN GIRARD**

L'État de Genève a constitué une fondation de droit privé avec les principaux acteurs de l'art de bâtir (voir encadré sur les membres du conseil) pour inciter les propriétaires de biens patrimoniaux à les restaurer et soutenir toute démarche de sensibilisation et de formation aux métiers du patrimoine.

Pour mener à bien sa mission, la fondation dispose d'un montant initial de 5 millions de francs provenant du don d'un mécène privé. D'autres fonds, privés et publics, pourraient l'alimenter ces prochaines années.

La création de la fondation a été communiquée en mai dernier (voir lien : <https://www.ge.ch/actualite/nouvelle-fondation-patrimoine-architectural-archeologique-genevois-19-05-2022>) et le premier délai d'appel à projets a permis à la fondation d'examiner sept demandes de soutien financier.

La diversité des dossiers a confirmé le besoin de soutenir largement les actions de valorisation du paysage bâti de notre canton :

- soutien à la publication d'une revue d'architecture ;
- participation à la restauration des peintures historiques de l'entrée d'un immeuble de la ceinture Fazyste ;
- financement de la brochure didactique et d'une partie des travaux de restauration du retable de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier.

*« À L'IMAGE DE L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL DE MEINIER, DONT LES INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES ONT FAIT REMONTER SES ORIGINES LOINTAINES AU VI<sup>E</sup> SIÈCLE, LES VILLAGES ET HAMEAUX DE LA CAMPAGNE GENEVOISE RECÈLENT UN PATRIMOINE QUI MÉRITE PARFOIS UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AFIN D'ÊTRE PRÉSERVÉ ET TRANSMIS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES. »*

*« Dans ce contexte, la fondation peut jouer un rôle décisif en subventionnant la restauration et la mise en valeur de lieux et d'objets historiques qui sont autant de facteurs d'identité culturelle et de mémoire collective. »* Jean Terrier, président de la fondation.

Depuis plusieurs années, des propriétaires d'immeubles du XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> se sont lancés dans la réhabilitation des décors peints de leurs façades ou de leurs entrées. La difficulté première est de réunir le financement, les subventions de l'État n'ayant pas pour but de couvrir tous les coûts, qui à leur tour ne peuvent pas être répercutés sur les loyers. C'est l'une des vocations principales de cette fondation, par son soutien financier, de rappeler aux propriétaires qu'ils ont une responsa-



Décors peints de la façade du bâtiment au bd St-Georges 77, subventionné par l'office du patrimoine et des sites



Église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier : retable du maître-autel et paroi du chevet à l'issue des travaux de restauration

bilité forte dans l'espace public. Notre canton a en effet eu une chance inouïe de voir se construire des ensembles d'immeubles aux qualités architecturales et urbanistiques si remarquables qu'elles en sont protégées par la loi Blondel de 1983 (art. 89 et suivants de la loi sur les constructions et installations diverses). Plusieurs de ces ensembles ont remis en lumière des éléments de décor sur leurs façades et dans leurs entrées, et leurs visites organisées par les spécialistes du patrimoine rencontrent toujours un vif intérêt et un grand succès.

Nul doute que l'espace public et le bien-être de ses usagers s'enrichit à la vue de tels travaux, de même que la valeur marchande de l'immeuble.

Plus l'impact sur le domaine public est grand, plus vous aurez la chance d'obtenir un soutien conséquent de la part de cette nouvelle fondation. Pour plus d'informations sur ses buts et ses critères : [www.fpbg.ch](http://www.fpbg.ch) ▲

*« DANS CE CONTEXTE, LA FONDATION PEUT JOUER UN RÔLE DÉCISIF EN SUBVENTIONNANT LA RESTAURATION ET LA MISE EN VALEUR DE LIEUX ET D'OBJETS HISTORIQUES QUI SONT AUTANT DE FACTEURS D'IDENTITÉ CULTURELLE ET DE MÉMOIRE COLLECTIVE. »*

Jean Terrier, président de la fondation

## fondation pour le patrimoine bâti genevois

M. Jean Terrier, président, est ancien archéologue cantonal.

Mme Claire Delaloye Morgado, vice-présidente, est secrétaire de Patrimoine suisse Genève.

M. Pierre Alain Girard, secrétaire, est directeur général de l'office du patrimoine et des sites.

Mme Anne Tirefort est cheffe de service de la gérance des bâtiments de l'État de Genève.

M. Philippe Meyer est past président de la FAI.

M. Thomas Orth est expert en peinture et décoration.

M. Nicolas Pham est responsable de la filière architecture d'hepia.

M. Michel Pomatto est conseiller administratif de la Ville du Grand-Saconnex.

Mme Marie Theres Stauffer est responsable du MAS en conservation du patrimoine de l'UNIGE.

M. Pierre Tourvieuille de Labrouhe est conseiller en conservation du patrimoine de la Ville de Genève.